

NOTES SUR QUELQUES COCCINELLIDES

DE L'INDE ET DE BIRMANIE

appartenant à la collection de M. Andrewes, de Londres

et description d'espèces et de variétés nouvelles

par le D^r A. SICARD.

Epilachna indica Muls.

Gokteik (Birmanie).

E. dodecastigma Muls.

Inde : Nilgherries, Birmanie : Rangoon.

E. pytho Muls.

Nilgherries, Anamalais.

Les exemplaires de cette espèce nommés : *E. decastigma* (in litt.) par M. Weise ne m'ont pas paru différer des exemplaires d'*E. pytho* de Java.

E. gradaria Muls.

Birmanie.

E. Wissmanni Muls.

Inde : Belgaum.

E. Delesserti Muls.

Nilgherries.

E. loculosa, n. sp. — *Breviter ovalis, convexa, rufa, pubescentia rubida sat longe vestita; elytris nigris, simul septem-maculatis, maculis flavorubris, magnis 1. 2 1/2 positis.* — Long. : 6-7 mill.

Voisine de l'*E. Delesserti*, plus petite, plus atténuée en arrière, de couleur plus rouge et de dessin légèrement différent, avec l'écusson clair, plus allongé, et les épipleures marqués en dehors d'une bordure noire d'égale largeur, au lieu d'être roux, tachés de noir au niveau des bandes. D'un roux jaune sur la tête et le prothorax, plus rouge sur les élytres et couverte d'une assez longue pubescence rou-

géatre. Élytres noirs avec quatre grandes taches, la dernière apicale, commune : tache 1 grande, transversale, couvrant toute la base, sauf une étroite bordure noire, jusqu'aux deux cinquièmes de la longueur, légèrement échancrée en arrière, avancée sur l'épaule jusqu'au calus huméral; taches 2 et 3 en ovale court, formant avec leurs pareilles une rangée convexe en avant; tache 4 couvrant toute la partie postérieure de l'élytre, convexe en avant, formant avec celle du côté opposé une tache semi-lunaire. On peut aussi considérer que les élytres sont roux, avec un réseau noir formé d'une étroite bordure noire étendue sur toute la base où elle est un peu plus large, et couvrant environ jusqu'aux trois quarts de la suture et du bord externe; de deux lignes transversales noires, situées : l'une aux deux cinquièmes, l'autre aux trois quarts de la longueur, et réunies par un trait sur le milieu de chaque élytre, ce réseau devenant plus large au niveau des croisements des lignes qui le composent. Dessous roux; poitrine noire, milieu du ventre parfois rembruni. Épipleures roux, bordés de noir. Ongles avec une plantule dentée et bidentés eux-mêmes, la dent interne plus grosse que l'externe. Pieds roux.

Nilgherries.

E. bis 4-punctata Schönh. — Cette espèce varie beaucoup quant à la forme des taches : celles du milieu sont transversales chez les exemplaires semblables à ceux décrits par Schönherr.

Les individus décrits par Mulsant sous le nom de *E. herbigrada* ont les taches arrondies.

E. bis-4-punctata ab. **semisqualens**, nov. — Corcelet roux; élytres d'un brun foncé, avec les taches noires à peine distinctes, couvertes d'un duvet noir.

Nilgherries.

Bien distincte du type par la couleur foncière noirâtre de ses élytres.

Solanophila 8-maculata Thunb.

Birmanie : Tarawady.

S. admirabilis Cr.

Gokteik (Birmanie).

S. incauta Muls.

Birmanie, forme typique.

J'avais déjà indiqué de l'Inde (Ann. Soc. ent. Fr., 1910, p. 377) une forme légèrement différente comme dessin.

S. *Dumerili* Muls.

Birmanie.

S. *simia*, n. sp. — *Breviter ovalis, rufa; metasterno abdominisque medio nigris; elytris fulvis, lineis nigris (areolis octo incompletis includentibus) notatis; pedibus rufis, unguiculis bifidis.* — Long. : 6 mill.

En ovale court, atténué en arrière, avec les élytres présentant vers le cinquième antérieur leur plus grande largeur. Tête rousse, à ponctuation extrêmement fine, l'extrémité des mandibules et les yeux noirs, les antennes et les palpes roux. Prothorax transversal, d'un roux fauve, à pubescence dorée, à ponctuation très fine et très dense; légèrement sinué de chaque côté de la base, tronqué au-devant de l'écusson. Écusson roux, triangulaire, ponctué. Élytres plus larges que le corselet à la base, arrondis aux épaules, puis légèrement rétrécis jusqu'à l'extrémité où ils s'arrondissent séparément; d'un roux fauve, à pubescence dorée et marqués d'un réseau noir divisant leur surface en huit aréoles dont plusieurs incomplètement séparées. Ce réseau formé : d'une bordure suturale étendue de la base au milieu; d'une bordure basale à peu près aussi large que la suturale; d'une bordure externe très inégale, étroite, mais élargie au milieu et aux trois quarts du bord externe; de deux bandes transversales, l'une au milieu, l'autre aux trois quarts, convexes en avant et assez étroites, sauf au niveau de la suture et du bord externe; de deux lignes longitudinales, l'une partant du calus et étendue à peu près jusqu'au tiers de la longueur sans atteindre la bande transversale antérieure, l'autre réunissant au milieu de chaque étui les deux bandes transversales. Chaque élytre est ainsi divisé en cinq aréoles dont les deux médianes sont communes et les deux antérieures incomplètement fermées en arrière. Dessous noir sur le métasternum (sauf la partie antéro-médiane) et le milieu des trois premiers arceaux ventraux, roux sur le reste; plaques abdominales petites, prolongées jusqu'aux deux tiers de l'arceau en arc de cercle régulier, leur branche externe remontant vers l'angle externe de la hanche. Pieds roux, ongles bifides, leur partie externe très légèrement plus mince que l'interne et aussi longue.

Anamalais (Madras).

Cette espèce ressemble tout à fait à l'*Epilachna Delesserti*. Elle s'en

distingue par ses ongles non dentés à la base, sa petite taille, son dessin légèrement différent.

S. congener Gorb.

Nilgherries.

Semiadalia Andrewesi, n. sp. — *Ovalis, parum convexa, postice acuminata, nigra; macula transversa undulata frontis, macula anteriori media, maculis quatuor in angulis prothoracis, epimeris mediis et posticis albis; elytris nigris, maculis quatuor (1. 2. 1. sitis) ornatis.* — Long. : 5.5 mill.

Ovalaire, acuminée en arrière. Tête noire, avec une bande transversale blanche, ondulée, étendue d'un œil à l'autre, et l'épistome avec une fine bordure jaune. Antennes rousses, à massue brune. Corselet rétréci en avant, avec les angles antérieurs obtus et les postérieurs arrondis; légèrement sinué à la base de chaque côté de ces derniers; ponctuation extrêmement fine et superficielle; noir luisant avec, dans les angles antérieurs, une grande tache triangulaire sinuée postérieurement, couvrant environ le tiers du bord antérieur et des côtés, une petite tache triangulaire au milieu du bord antérieur et une très petite tache oblongue en dedans des angles postérieurs d'un blanc brillant. Élytres oblongs, avec un rebord relevé très étroit, prolongé à peu près jusqu'à l'extrémité, finement alutacés, noirs avec 4 taches rouges : la tache antérieure transversale, couvrant la base depuis l'écusson jusqu'au bord externe, sur le sixième environ de la longueur à ses deux extrémités, mais fortement concave en arrière; la tache 2 au bord externe, presque carrée, étendue à peu près du tiers jusqu'après le milieu de la longueur et n'atteignant pas tout à fait le milieu du disque; 3, plus petite, près de la suture, en ovale oblique, sur la même ligne transversale que 2; 4 en forme de bande, concave en arrière, anguleuse en avant, prolongée du bord externe jusqu'auprès de la suture qu'elle n'atteint pas, parfois unie à la tache 3 par une bande juxtasaturale étroite. Dessous noir, avec une tache sous les angles antérieurs du corselet et les épimères des medi et postpectus d'un blanc jaunâtre. Pieds noirs.

Kashmir.

Adalia Hopei Muls. ab. **fallens**, nov. — Diffère du type par la présence d'un seul point sur les élytres, ce qui pourrait la faire confondre avec l'*A. bipunctata* L. dont la distinguent sa forme plus parallèle, sa taille plus petite, son aspect plus luisant et le dessin de

son corselet, noir avec une bordure latérale parallèle de couleur blanche.

Synharmonia conglobata L. — Un exemplaire de Kashmir, avec les points 1 + 2 et 4 + 5 + 6 + 7 réunis. C'est le point le plus oriental d'où j'ai vu un exemplaire de cette espèce.

Harmonia 4-punctata Pont. var. **expalliata** Weise. — Par sa forme plus déprimée, son aspect plus luisant et surtout par ses élytres acuminés et non arrondis en arrière, cet insecte, décrit par M. Weise comme une variété d'*H. 4-punctata*, me semble devoir être considéré comme une espèce distincte.

Dalhousie.

Leis dimidiata F. — Espèce très variable. La belle série d'exemplaires que m'a communiquée M. Andrewes permet d'y rattacher à titre de variété les *L. 15-maculata* et *15-spilota* Hope. Les différentes variétés peuvent être classées d'après le tableau suivant :

- | | |
|--|----------------------------------|
| 1. Élytres jaunes à taches noires..... | 6. |
| — Élytres noirs dans leur partie postérieure, jaunes antérieurement..... | 2. |
| 2. Partie noire des élytres ne renfermant pas de points jaunes..... | 3. |
| — Partie noire des élytres renfermant un point jaune latéral, et fortement entaillée en avant par la couleur jaune..... | ab. Andrewesi , nov. |
| 3. Partie noire des élytres à peu près rectiligne en avant.... | 4. |
| — Partie noire des élytres étendue jusqu'au tiers antérieur de la longueur et au tiers de la largeur sur la suture, puis brusquement entaillée par la couleur jaune..... | ab. lintraria , nov. |
| 4. Élytres avec un gros point noir huméral.... | ab. basalis Redt. |
| — Élytres sans point huméral..... | 5. |
| 5. Corselet sans tache..... | dimidiata F. |
| — Corselet avec une tache noire de chaque côté de la ligne médiane, ces taches parfois réunies..... | ab. dimidia Hope. |
| 6. Corselet sans tache..... | ab. simplicicollis , nov. |
| — Corselet avec une tache noire de chaque côté de la ligne médiane, ces taches parfois réunies..... | 7. |
| 7. Élytres à 13 taches (1.3.2. 1/2)..... | 8. |
| — Élytres à 12 taches (1.3.2)..... | ab. 10-notata Muls. |

- Élytres à 10 taches (3.2).... ab. **Kirbyi** Muls.
 8. Taches élytrales grosses, l'interne de la rangée intermédiaire liée à la suture, l'externe au calus..... 9.
 — Taches élytrales ponctiformes..... ab. **15-spilota** Hope.
 9. Taches des élytres non confluentes.... ab. **15-maculata** Hope.
 — Taches des élytres en partie confluentes.. ab. **Mulsanti**, nov.

M. Andrewes m'a communiqué des exemplaires des aberrations *dimidia* Hope, *basalis* Redt., *Andrewesi* Sic., *15 maculata* Hope, *15-spilota* Hope, *10-nolata* Muls.

Je possède des exemplaires de la forme typique de Kulu District (ex *Rost*) et des aberrations *lintraria* de Tuyen Quan, *simplicicollis* de Mungphu (ex coll. de *Tring*).

Les aberrations *Kirbyi* et *Mulsanti*, cette dernière sans nom, sont citées par Mulsant (*Species*, p. 247 et 249).

Coelophora luteopustulata Muls. — La *C. pedicatu* Muls. est une aberration de cette espèce si variable. Les quatre exemplaires à dessin différent communiqués par M. Andrewes ne laissent aucun doute sur la légitimité de cette réunion.

Birmanie.

C. sexareata Muls. ab. **lacerata**, nov. — Lignes noires des élytres interrompues.

Birmanie.

Synia melanaria Muls. ab. **Rougeti** Muls.

Nilgherries.

Bothrocalvia Lewisi Cr.

Birmanie.

Verania discolor F. ab. **bifurcata** Gorb.

Nilgherries.

V. Feae Gorb. (sub *Halysia*).

Bengale.

Chilocorus Hauseri Weise.

Birmanie.

J'en possédais déjà un exemplaire venant de Tali (Yunnan).

Platynaspis flavoguttata Gorh. (sub *Scymnus*). — Espèce très voisine de *P. stictica* Crotch, de Singapour, dont elle se distingue par sa couleur foncière brune et non noire et son prothorax marqué de trois petites taches jaunes.

Inde : Belgaum.

P. Lewisi Cr.

Birmanie.

Aspidimerus trioblitus Gorh.

Birmanie.

A. nigrovittatus Mots. — Cet insecte est bien un *Aspidimerus*. Les élytres sont d'un jaune brun, avec la suture et une tache longitudinale le long du bord externe partant de l'épaule et terminée brusquement après le milieu.

Birmanie.

Ortalia Maeklini Muls. — Variété à élytres rougeâtres.

Birmanie : Maymyo.

O. Andrewesi, n. sp. — *Ovata, modice convexa, albido pubescens; supra rufa, maculis binis in elytro singulo nigris; subtus flavo-testacea, pedibus flavis.* — Long. 3 mill.

Brièvement ovale, modérément convexe, couverte d'une pubescence blanchâtre. Tête d'un jaune flave, avec les antennes et les palpes plus clairs et les yeux verdâtres. Corselet à côtés presque droits, faiblement rétréci en avant, avec les angles postérieurs droits et bien marqués, la base sinuée de chaque côté à sa partie externe, à ponctuation fine, dense et superficielle, à courte pubescence blanchâtre, assez épaisse; d'un jaune brunâtre unicolore. Élytres à peine plus larges que le corselet à la base, arrondis aux épaules, en ovale large et régulier jusqu'à l'extrémité où ils s'arrondissent séparément à l'angle apical, sans rebord relevé ou tranche explanée, à ponctuation fine et dense, luisants, à pubescence d'un blanc jaunâtre, courte et clairsemée; d'un jaune brunâtre clair avec deux grosses taches noires : la première arrondie, légèrement transversale, touchant presque la base, couvrant les deux tiers de la largeur et le quart au moins de la longueur, deux fois plus rapprochée de la suture que du bord latéral; la deuxième plus grande, irrégulièrement arrondie, commençant après le milieu et

s'étendant jusqu'aux quatre cinquièmes de la longueur et couvrant les trois quarts de la largeur. Dessous d'un fauve brunâtre clair avec les pieds un peu plus roux.

Birmanie : Thirrawady.

Cette espèce est voisine d'*O. 4-punctata* Gorh., dont elle se distingue par sa forme beaucoup plus parallèle et moins élargie, sa couleur générale plus foncée, la disposition et la taille des taches noires des élytres, et ses dimensions un peu moindres.

Scymnus fuscatus Bohem. — Je rapporte à cette espèce un *Scymnus* foncé, à extrémité élytrale brunâtre; il en existe une forme plus claire, à élytres plus ou moins largement bordés de noir sur la suture et sur les côtés; cet insecte semble répandu dans toute la région Indo-Malaise.

Inde, Birmanie.

S. lateralis, n. sp. — *Breviter ovalis, albido pubescens, nitidus, niger; capite lateribusque prothoracis rufis; elytris rufis, limbo suturali limboque brevi in medio dilutato laterali nigris, notatis; pedibus abdominalisque apice rufis.* — Long. : 4,7 mill.

En ovale court et couvert d'une pubescence courte, peu dense, de couleur blanchâtre et qui ne masque pas la couleur foncière. Tête, antennes et palpes roux. Prothorax noir, avec une fine bordure antérieure et une grosse tache latérale jaunes, la tache couvrant le quart externe du sommet et se prolongeant jusqu'à la base en se rétrécissant environ de moitié. Écusson noir. Élytres d'un jaune brunâtre clair, avec une bordure suturale et latérale noires : la bordure suturale étendue en avant jusqu'au calus, puis se rétrécissant brusquement jusqu'au sixième antérieur de la longueur où elle couvre à peu près le septième de l'élytre et restant à peu près parallèle jusque vers l'extrémité où elle se termine en pointe sans atteindre tout à fait le bord postérieur; la bordure latérale commençant en arrière de l'épaule et prolongée jusqu'aux trois quarts, ovalairement renflée au milieu du bord latéral. Dessous noir, avec les deux derniers segments abdominaux roussâtres. Plaques abdominales incomplètes, n'atteignant pas le bord postérieur de l'arceau, remontant en avant jusque vers le milieu de la longueur où elles deviennent indistinctes. Carènes du prosternum légèrement convergentes, atteignant le bord antérieur sans se réunir. Métasternum à ponctuation grosse et peu dense. Épipleures roux, avec une fine bordure externe noire. Pieds roux.

Birmanie.

La couleur ne permet pas de le confondre avec les variétés du *S. nubilus* chez lesquelles les bordures ne sont pas faites de la même façon. Il ressemblerait plutôt au *S. tristigmaticus* Gorham, dont le distinguent sa petite taille et la forme de sa bordure suturale.

S. posticalis, n. sp. — *Breviter ovalis, modice convexus, cinereo-pilosus; capite rufo; prothorace rufo, macula basali nigra notato; elytris nigris, apice late rufescentibus. Subtus niger; epipleuris prothoracis, abdomine lateribus apiceque rufis. Lamellae abdominales integrae, magnae, marginem posteriorem segmenti fere attingentes; pedibus rufis.*

En ovale court et régulier, médiocrement convexe, couvert d'une pubescence d'un gris cendré, peu dense et assez longue. Tête, antennes et palpes roux. Prothorax d'un rouge roux, avec une grosse tache noire à la base, cette tache, nettement limitée, couvrant plus du tiers de la largeur et avancée presque jusqu'au bord antérieur qui reste étroitement rouge. Écusson noir. Élytres à ponctuation fine et dense, avec deux petites lignes obliques de points un peu plus gros, partant des bords de l'écusson et se dirigeant en dehors et en arrière jusque vers le milieu de l'élytre; à calus huméral saillant; d'un noir profond avec une tache d'un rouge jaune, étendue environ sur le tiers postérieur de la suture, convexe en avant sur chaque élytre. Dessous noir, avec les côtés du prosternum, les côtés des deux premiers arceaux de l'abdomen et les derniers en entier d'un rouge jaune. Prosternum avec deux fines carènes parallèles. Plaques abdominales complètes, grandes, n'atteignant pas tout à fait le bord postérieur de l'anneau. Pieds d'un jaune rouge.

Birmanie.

Parmi les espèces asiatiques, seul le *S. pyrochellus* Muls. pourrait être comparé à cette espèce, à cause de sa couleur. Il en diffère par la forme de la tache postérieure des élytres qui couvre les deux cinquièmes du bord latéral et le tiers postérieur de la suture et par l'absence de points enfoncés sur les élytres.

Le *Scymnus birmanicus* Gorh., dont je possède les *types*, est un *Cryptogonus fulvoterminatus* Boh. à tache postérieure très grosse.

S. hilaris Mots.

Birmanie.

S. pallidicollis Mots. — Un exemplaire à élytres brunâtres au lieu d'être noirs (probablement immature).

Birmanie.

Clitostethus lividipes, n. sp. — *Subrotundatus, minimus, pube luteo-grisea vestitus, niger; labro, antennis, palpis, tibiis, tarsis, abdominalis ultimis duobus segmentis testaceis.* — Long. : 4,5 mill.

En ovale très court, convexe, couvert d'une pubescence d'un gris jaunâtre. Noir, avec le labre, les palpes, les antennes, les tibia, les tarsi et les deux derniers segments abdominaux testacés. Tête assez grosse, avec le front à peine plus large que le diamètre transversal d'un œil. Prosternum carré, se terminant en avant au niveau des hanches antérieures. Mésternum convexe, à ponctuation grosse, peu dense, superficielle. Plaques abdominales aplaties, complètes, atteignant environ les trois quarts de l'arceau.

Birmanie.

Ne peut être confondu qu'avec les *S. rotundatus* Mots., dont le distinguent ses élytres à angle huméral bien net, ou *S. rotundulus* et *gracilis* qui sont plus étroits et qui ont les pieds entièrement roux.

Oridia pubescens Gorham.

Birmanie : Maymyo.

Ce genre n'a pas été caractérisé par M. Gorham (*Mus. Gen.*, XXV, p. 694, 1895) qui ne le place qu'avec doute dans les Coccinellides. Il appartient cependant indubitablement à cette famille et, par ses yeux grossièrement granulés, doit être placé parmi les Rhizobiides.

Corps ovalaire, convexe, pubescent. Tête enfoncée dans le prothorax jusqu'au bord antérieur des yeux; épistome entaillé en demi-cercle, voilant les côtés du labre. Yeux à granulations grosses; antennes de 11 articles, le premier avec une dilatation semicirculaire aplatie; massue grande, de trois articles, ovoïde, plus renflée à la partie interne; palpes maxillaires à dernier article très grand, sécuriforme. Corcelet échancré à sa partie antérieure avec le fond de l'échancrure très légèrement convexe et les bords obliques, finement rebordé sur les côtés qui sont droits, non rétrécis en avant, avec la base à peine sinuée et non avancée au-devant de l'écusson, les angles antérieurs arrondis, les postérieurs obtus et bien marqués; une grande fossette ovalaire peu profonde, ridée dans le fond, sous les angles antérieurs. Écusson en triangle équilatéral, petit. Élytres plus larges à la base que le pro-